

ÉVÊCHÉ

DE QUIMPER

ET DE LÉON



ÉTAT DES ÉCOLES LIBRES

Quimper, le 31 Octobre 1903.

M

Je vous prie de vouloir bien répondre, dans le plus bref délai possible, aux questions suivantes, dont j'ai besoin pour la confection de l'Ordo diocésain.

Paroisse de St Marc

École libre de Garçons.

1° Y a-t-il dans la paroisse une école libre de garçons ?

R. oui

2° Par qui est-elle tenue ?

R. par les Frères de la Salle

Et combien a-t-elle de maîtres ?

R. quatre

3° Combien a-t-elle d'élèves externes ?

R. les élèves, tous externes, sont au nombre de 134

Et combien de pensionnaires ?

R. rien

4° A qui appartient l'immeuble ?

R. à trois co-propriétaires, M. Gergadennec, vicair

Et comment l'école est-elle entretenue ? à St Cozantin, M. arce

R. la rétribution scolaire } vicair à St Marc, et

fournit les $\frac{3}{4}$ des ressources nécessaires pour l'entretien de l'école, — le Clergé de la paroisse fournit le reste sur son propre personnel.

Paroisse de St Marc

École libre de Filles.

1° Y a-t-il dans la paroisse une école libre de filles ?

R. oui

2° Par qui est-elle tenue ?

R. par les Religieuses de l'Immaculée Conception de St Marc

Et combien a-t-elle de maîtresses ?

R. huit

3° Combien a-t-elle d'élèves externes ?

R. trois cents

Et combien de pensionnaires ?

R. douze

4° A qui appartient l'immeuble ?

R. à M. L. Haridon et Abalès, toutes deux religieuses de St Marc

Et comment l'école est-elle entretenue ?

R. Par la rétribution scolaire

École communale de filles.

5° L'École communale est-elle encore tenue par des Religieuses ?

R. non

Sinon, à quelle date a eu lieu la laïcisation ?

R. la laïcisation remonte à 1883

Personnel congréganiste.

6° En dehors des écoles, reste-t-il des Religieuses occupées aux œuvres paroissiales ?

R. non

Quel en est le nombre ?

R. rien

A quelle congrégation appartiennent-elles ?

R. rien

Veillez bien, M, répondre sur cette feuille, et la retourner immédiatement à l'Évêché.

Votre tout dévoué en N.-S.,

† FRANÇOIS-VIRGILE,
Evêque de Quimper & de Léon.